

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	Jouffray-Drillaud
--------------------------	-------------------

Adresse de l'établissement :	Z.A. La Cour d'Hénon 4 avenue de la CEE 86 170 CISSE
------------------------------	--

Activité de l'établissement :	La société anonyme JOUFFRAY-DRILLAUD, située sur la commune de Cissé, est spécialisée dans la sélection, la multiplication, l'élaboration et la vente de semences (graminées et fourragères) ainsi que dans l'innovation et la mise en marché de produits de nutrition et santé végétale.
-------------------------------	---

Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	Le site ne se trouve pas à proximité du territoire d'un autre état.
---	---

Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Phénomène dangereux	Type d'effet	Evaluation des conséquences
	1	Incendie généralisé du magasin produits finis	Thermique
2	Incendie généralisé du stockage ventilé	Thermique	L'ensemble des effets thermiques reste à l'intérieur des limites de site.
3 a	Incendie cellule de stockage (liquides inflammables)	Thermique	L'ensemble des distances d'effets thermiques est contenu à l'intérieur des limites de site. De plus, aucun seuil d'effets toxiques n'est atteint à 1,5 m du sol.
3 b	Incendie généralisé d'un bloc de cellule de stockage	Thermique	L'ensemble des distances d'effets thermiques est contenu à l'intérieur des limites de site. De plus, aucun seuil d'effets toxiques n'est atteint à 1,5 m du sol.
4	Incendie du local de stockage de palettes	Thermique	L'ensemble des effets thermiques reste à l'intérieur des limites de site.
5	Explosion due à une concentration importante de poussières au niveau du local de déchets	Surpression	L'ensemble des effets de surpression reste contenu à l'intérieur des limites de propriété.

	<p>Les zones d'effets de tous les scénarios identifiés ont été calculées et restent contenues à l'intérieur des limites de l'établissement.</p> <p>En cas d'accident majeur, l'ensemble des produits et des eaux d'extinctions seront collectés dans une rétention dimensionnée et étanche pour empêcher tout risque de pollution des sols.</p>
--	---

<p>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</p>	<p>Mesures de maîtrise des risques mises en place</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesures organisationnelles <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Opération Interne (POI) • Formation du personnel à la manipulation des extincteurs, • Consigne d'évacuation, • Dispositif d'astreinte 24h/24 relié aux différentes détections techniques. <p>Des mesures de prévention sont également présentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de prévention et permis feu, • Interdiction de fumer en dehors des zones fumeurs, • Nettoyage et entretien régulier des installations, • Protocole de sécurité, en particulier pour le transport de matières dangereuses (ADR), • Contrôle annuel des installations électriques, • Contrôle et entretien régulier des engins de manutention, • Contrôle et vérifications régulière des moyens d'intervention, <p>JOUFFRAY DRILLAUD dispose d'un plan de maintenance, permettant d'organiser l'ensemble des actions à mener dans le cadre de l'exploitation du site. Ce programme prend en compte les actions préventives et les actions correctives définies suite à la réalisation des contrôles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesures concernant l'implantation des installations <ul style="list-style-type: none"> • les installations sont sécurisées, • les installations sont protégées contre la foudre, • présence d'une détection sur les zones sensibles, • détection automatique appropriée dans le local de charge, • exutoires de fumées, • les murs et portes des cellules phytopharmaceutiques sont coupe-feu deux heures, la charpente est en lamellé collé et la couverture constituée de bacs aciers et isolée est incombustible, • moyens de défense contre l'incendie. <p>Des dispositifs de protection sont présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétention interne et murs coupe feu 2h dépassant en toiture des cellules de stockages de produits dangereux pour l'envi-
---	---

ronnement,

- Rétention externe au niveau du quai.

JOUFFRAY DRILLAUD réalise des audits internes mensuels afin notamment de vérifier l'état et l'accessibilité des moyens d'intervention ainsi que la conformité des stockages.

Afin de maintenir ce niveau de sécurité, JOUFFRAY DRILLAUD est vigilant sur le contrôle de ses installations et sur les modifications pouvant être réalisées sur le site (process, infrastructure...).